

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

INITIATIVES SOCIALES

Les Habitations à bon marché

Les Chambres françaises vont être incessamment appelées à réformer, compléter, et étendre la législation française sur les habitations à bon marché. A ce sujet il est bon, nous semble-t-il, d'étudier ce qui a été fait, dans ce sens, en d'autres pays, notamment en Angleterre et en Allemagne. Cette comparaison ne peut que donner quelque réconfort à nos législateurs et aussi quelque regret de notre timidité législative.

La législation anglaise est de toutes la plus ancienne, la plus complète et la plus hardie. Mais c'est aussi la plus tardive, car les mêmes lois tout à la fois règlementent les questions de salubrité et d'assainissement, les expropriations, les démolitions et les constructions.

C'est en 1837 que commença en Angleterre l'élaboration des lois sanitaires, mais c'est par la grande loi de 1890 que ce pays codifia sa législation antérieure et lui donna ses bases définitives que les lois ultérieures n'ont fait qu'élargir.

Les deux premières parties de la loi de 1890 visent uniquement les mesures d'assainissement et les démolitions ; la troisième partie au contraire est entièrement consacrée à la construction d'habitations salubres.

En y comprenant les modifications qu'y a apportées la loi du 8 août 1900, la troisième partie de l'acte de 1890 donne aux municipalités, sans restriction aucune dans les districts urbains, le droit de construire des maisons d'habitation à l'usage des classes ouvrières ; elles ont, à cet égard, le pouvoir le plus absolu que rien ne limite et qui va jusqu'au droit d'exproprier les terrains nécessaires pour les constructions. Elles peuvent construire quand il leur plaît, comme et où il leur plaît, même sur des terrains acquis en dehors de leur territoire. Après avoir construit et zébré des habitations elles ont le droit de les gérer elles-mêmes sans contrôle et sous leur seule responsabilité.

En outre, les sociétés industrielles, les particuliers, les sociétés de construction peuvent, pour la construction de maisons ouvrières, obtenir des prêts à un taux réduit et remboursable en 40 années. Ces avances sont consenties par les commissions des emprunts pour travaux publics et ne peuvent dépasser la moitié des sommes employées à la construction.

C'est tout d'abord à ces commissions que peuvent emprunter les municipalités ; elles peuvent, en outre, sous certaines restrictions, émettre des obligations. La loi du 3 décembre 1909 a encore accru les pouvoirs des villes en les autorisant avec l'approbation du « Local Government Board » à acquérir de gré à gré des terrains qui ne seraient pas immédiatement nécessaires à des constructions d'habitations ouvrières. Nous retrouverons plus loin, en examinant la législation allemande, cette même préoccupation des pouvoirs publics en vue de la pratique par les municipalités d'une politique foncière qui leur permette de préparer une extension rationnelle, économique et salubre des villes.

En outre la loi de 1909 prévoit le cas où les municipalités n'interviendraient pas là où leur action serait cependant nécessaire et elle donne au « Board » le droit après enquête de les sommer d'exécuter certains travaux, notamment des constructions d'habitations, et si elles ne défèrent pas à cette invitation, le droit, après approbation du Parlement, de les exécuter lui-même. L'intervention des pouvoirs publics est admise non seulement pour la construction d'habitations mais encore pour la constitution des petites tenures. Une loi du 28 août 1907 notamment a donné aux conseils de comté le droit d'acquérir même par voie d'expropriation les terrains nécessaires à la construction des petites tenures.

En même temps que la législation anglaise intervenait si énergiquement en faveur du logement proprement dit de la population ouvrière, parallèlement elle se préoccupait de l'accession à la petite propriété.

Une loi de 1899 habitait les autorités locales à faire des avances en vue de permettre aux particuliers d'acquérir la propriété des petites maisons dans lesquelles ils habitent.

Ces avances sont consenties à un taux réduit et remboursable en trente ans ; elles ne peuvent excéder les quatre cinquièmes de la valeur vénale qui ne doit pas dépasser 10.000 francs. Toute personne, quelle que soit sa condition, peut dans ces limites de prix obtenir des avances. Elle doit s'engager à résider dans la maison jusqu'à remboursement du prêt et s'engager à ne pas y vendre de boissons alcooliques.

La législation soit de l'empire d'Allemagne, soit de l'Etat prussien est faite uniquement de lois ouvrant des crédits pour la construction d'immeubles destinés à loger les ouvriers et employés des divers services publics. Mais tandis que l'empire d'Allemagne se borne à prêter de l'argent ou à louer des terrains par bail emphytéotique à des sociétés de construction formées par ses ouvriers, l'Etat prussien prête et construit.

En dehors de ces dispositions par lesquelles l'Etat intervient uniquement comme patron, il y a lieu de signaler l'action énergique de quelques-uns des gouvernements confédérés en vue de promouvoir par voie administrative la création de logements ouvriers.

Il faut citer notamment le circulaire ministérielle prussienne du 19 mars 1901 adressée aux préfets pour les inviter à provoquer l'initiative des sociétés de construction et l'action des villes.

Elle indique notamment : 1° Que les villes doivent assurer à leurs ouvriers, même par voie de construction directe, des logements sains et convenables loués à des prix raisonnables ;

2° Qu'elles doivent aider les sociétés d'intérêt public et coopératives de construction, soit en leur souscrivant les actions, soit en leur facilitant des emprunts particulièrement en les cautionnant ;

3° Que le développement des moyens de transport vers la périphérie est un des meilleurs moyens de décongestionner les villes ;

4° Que les municipalités doivent acquérir le plus grand nombre de terrains possibles destinés à la construction, et en tout cas ne jamais aliéner.

C'est à ce dernier objet que tend également une circulaire ministérielle saxonne de 1903. Elle invite les communes à avoir une politique foncière, à accroître la propriété communale et à conserver la propriété acquise.

Par l'étude, même rapide, de ce qui existe en Angleterre et en Allemagne, il est permis à nos législateurs d'en tirer des conclusions intéressantes, et d'en faire largement profit dans leurs futures délibérations.

M. D.

NOS FACULTÉS

Faculté de Médecine

Le Professeur Monoyer. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Ferdinand Monoyer, professeur honoraire de la Faculté de Médecine.

M. Monoyer avait été l'un des premiers professeurs de notre Faculté ; sa nomination remonte à l'année 1877 ; précédemment docteur de la Faculté de Strasbourg, puis agrégé de la Faculté de Nancy, M. Monoyer occupait la chaire de professeur de physique médicale ; il v a quelques années, il avait pris sa retraite, après avoir rempli laborieusement et avec dévouement ses fonctions de professeur. M. Monoyer était en outre président de l'Association Alsacienne-Lorraine de Lyon.

M. Monoyer, dont l'activité fut assez grande, a publié un nombre considérable d'ouvrages, de mémoires, de notes sur des questions de physique médicale, d'ophtalmologie et de thérapeutique.

Le concours de clinicien des maladies mentales, ouvert le 8 juillet, sous la présidence de M. le professeur Jean Lépine, assisté des professeurs Lannois et Mour-

quand, s'est terminé par les nominations de M. le docteur Artaud, Courjon comme chef de clinique, et de M. le docteur Giraud comme chef de clinique adjoint.

Faculté des Sciences

C'est également avec regret que nous avons appris la mort de M. le Professeur Lafon qui occupa, pendant quarante ans au moins, la chaire de mathématiques à la Faculté des Sciences de Lyon. C'est une physionomie des plus originales de notre Université, et les générations d'élèves qu'il forma se rappellent le père Lafon, un examinateur un peu bourru, mais bienveillant. Né en 1854 dans l'Aveyron, attaché ensuite à l'Observatoire de Paris, M. Lafon fut ensuite nommé professeur à Lyon ; en 1896, il prenait sa retraite.

M. Lafon, ancien président de l'Académie de Lyon, avait entrepris en 1887 des fouilles à Fourvière qui donnèrent d'intéressants résultats.

NOS HOPITAUX

Clinique obstétricale de la Charité

Un cours complémentaire et un stage pratique d'accouchements auront lieu sous la direction de M. le professeur Fabre à la clinique obstétricale du 1^{er} au 28 novembre 1912.

Les inscriptions des docteurs et des étudiants en médecine seront reçues pendant les vacances au laboratoire de la clinique, à la Charité, ou le premier jour du stage.

Le droit d'inscription est fixé à 50 fr.

2^e Congrès International de Pédologie

La Gaceta de Madrid, journal officiel du gouvernement espagnol, dans son numéro du 22 juin dernier, publie un décret du roi Alphonse XIII sanctionnant officiellement la réunion, au 1^{er} Congrès international de pédologie, qui se tiendra au mois d'avril 1915.

Ce congrès fera suite au 1^{er} Congrès international de pédologie qui s'est tenu à Bruxelles, en août 1911, sous le haut patronage du roi des Belges, et auquel ont pris part les délégués de plus de vingt nations étrangères.

Un bon nombre de savants français y avaient collaboré, soit par l'envoi de rapports et de communications, soit par leur présence et leur participation aux intéressantes discussions qui ont occupé ses séances.

Nos lecteurs se rappellent que le *Lyon Universitaire* en a publié un compte rendu détaillé (1) et que notre ville y était représentée par M. le Dr Beauvisage, sénateur du Rhône, président de l'Œuvre de l'Enfance anormale ; J.-P. Nayrac, professeur à l'Enseignement supérieur municipal, directeur du Laboratoire de psychopédagogie, et M. Buisson, sous-directeur, délégués de cette même Œuvre.

Le Congrès de Bruxelles avait déjà montré que l'initiative des pédologues belges était venue à son heure, puisque partout, même dans les plus petits pays, des savants se consacraient avec ardeur à cette science nouvelle, la psychologie de l'enfant.

Nous sommes heureux d'apprendre que la série des congrès internationaux de pédologie est désormais assurée et que, comme on l'avait décidé, au dernier à Bruxelles, le II^e Congrès se tiendra à Madrid, en avril 1915.

Deuxième Congrès international d'éducation morale

Le second congrès international d'éducation morale doit se tenir à La Haye, du 22 au 27 août 1912.

Il a pour but d'assurer la confrontation pacifique et amicale de tous les principes confessionnels ou laïques, rationnels ou sentimentaux — dont peuvent s'inspirer les éducateurs dans leur effort pour élever le niveau moral des générations nouvelles. Le succès du premier congrès, qui s'est tenu à Londres, en 1908, montre à quel point une telle confrontation est jugée nécessaire par des hommes de toutes races, de toutes nations, de toutes religions et de tous partis.

Nous voudrions — déclare le comité français, présidé par M. Boutroux — que toutes les doctrines et toutes les croyances, philosophiques ou religieuses, puissent se rencontrer dans la délégation française à La Haye ; nous voudrions prouver aux autres et nous prouver à nous-mêmes que, quelle que soit la divergence des idées, nous sommes capables de nous unir dans un respect mutuel, dans un commun amour de l'enfance, dans un égal souci de l'avenir moral de l'humanité.

La personnalité même des membres du comité suffit à garantir à la fois ce parfait esprit de tolérance et la place que tiendra la France dans le congrès. Nous relevons entre autres les noms de MM. Léon Bourgeois, Raymond Poincaré, Paul Adam, Bieux, Paul Bureau, Jules Claretie, Em. Corra, Alfred Croiset, Durkheim, Fonsegrive, Fougère, Charles Gide, Anatole Leroy-Beaulieu, Israël Lévi, Alfred Mézières, Henri Poincaré, Charles Richet. Et voici quelques-uns des mémoires proposés à la discussion : Em. Boutroux : Morale et enseignement de la morale ; — P. Bureau : Les expériences poursuivies en France depuis quarante ans, en matière d'éducation morale ; — F. Buisson : L'enseignement de la morale dans les écoles primaires françaises ; — G. Séailles : L'idéal laïque ; — J. de Narfon : Education morale et religion ; — Chanoine Dumont : Une morale d'attente ; — Emile Hinzelin : L'idée de patrie dans l'éducation.

Les grands réseaux français accordent

(1) Voir les numéros du 29 novembre, 7, 8, 15 et 22 décembre 1911.

une réduction de 50 % des prix sur leur tarif général (tarif plein à l'aller, gratuité au retour) aux congressistes qui auront à effectuer, jusqu'à la frontière, un parcours simple supérieur à 50 kilomètres pour se rendre à La Haye du 17 au 27 août. Retour jusqu'au 1^{er} septembre inclus.

Le comité néerlandais a obtenu d'un certain nombre d'hôtels des réductions appréciables sur leur tarif habituel.

Les adhésions peuvent être envoyées dès maintenant à M. Polako, trésorier, 125, rue du Ranelagh, Paris (XVI^e). Cotisations individuelles : 12 fr. 50 ; pour les Sociétés, 21 fr. ; pour recevoir les publications seulement : 6 fr. 50.

Jean-Jacques Rousseau

Nous sommes heureux de pouvoir publier aujourd'hui, *in extenso*, le discours de M. le Professeur Mignon à la fête organisée aux Célestins en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau ; nos lecteurs en pourront admirer la haute tenue littéraire.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je regrette pour vous qu'une voix plus autorisée que la mienne n'ait pas été appelée à célébrer dans cette solennité le grand écrivain dont on fête en ce moment le bi-centenaire (1). Celui qui devait vous entretenir ce soir a dû céder aux exigences d'occupations multiples, et surtout de soucis, je ne dis pas d'un ordre plus élevé, mais d'une plus impérieuse nécessité. Cet homme-là, vous le connaissez, il n'en est pas un d'entre vous qui n'ait apprécié le charme de sa parole ; je ne tenterai pas de vous le faire oublier.

Avant de me décider à prendre la parole devant vous, j'ai demandé, j'ai exigé qu'on fit appel à d'autres concours ; pour des raisons diverses, ils ont tous manqué. Et me voici en votre présence, chargé de vous faire une causerie, le programme dit même une conférence, sur Jean-Jacques Rousseau.

Voulez-vous me permettre, Mesdames et Messieurs, d'user, en débutant, de cette franchise dont l'auteur des *Confessions* s'était fait une règle, et dont il n'a jamais voulu se départir ? Je déplore les discours qui se prononcent ces jours-ci, un peu de tous côtés, sur la vie et sur l'œuvre de Jean-Jacques ; parce qu'il n'en est pas — il n'en est presque pas — de véritablement impartiaux. Discours ou articles, ce sont avant tout des armes de combats, dont Rousseau fournit le prétexte. Pourquoi donc, autrement, tel ou tel journal refuserait-il de s'intéresser aux fêtes du bi-centenaire ? (2) et, à la suite de ce journal, telle ou telle partie du public ? Pourquoi, en face d'une propagande aussi enthousiaste, rencontrerait-on une opposition aussi acharnée ? Pourquoi un Barrès, en pleine séance de la Chambre, prendrait-il la parole contre un Viviani ? Ainsi il est dit que jamais nous ne pourrions nous délivrer des partis-pris de la lutte quotidienne, et que nous ne trouverons jamais un terrain où nous soyons tous d'accord dans l'admiration d'une œuvre commune, dans la vénération d'un patrimoine commun !

Je lisais hier dans une jeune revue, le *Parthénon*, le compte rendu de la séance inaugurale d'une ligue d'un genre bien nouveau : la *Ligue de l'éducation morale*, qui présente cette particularité — à laquelle nous sommes trop peu habitués — de réunir dans son sein des chefs de partis absolument opposés, M. Gabriel Séailles, du parti des libres-penseurs, M. Charles Wagner, du parti des libres-croyants, et M. Paul Bureau, du parti des catholiques. Tous les trois ont pris la parole, et tous les trois ont affirmé leur credo. M. Poincaré a béni l'union de ces croyances, et M. Ferdinand Buisson a proclamé l'accord de l'école laïque et de l'école religieuse dans une même communion idéale, exempte de toute jalousie, pour la réalisation de la même parole, si ancienne et toujours nouvelle : « Aimez-vous les uns les autres ».

Cet esprit de conciliation, s'il est un domaine où il doit régner, c'est dans le domaine des lettres, des belles lettres, de ce qu'on appelait jadis les humanités. Or, jusque-là, on retrouve la haine, et plus irréductible que jamais. Quel recueil d'épithètes injurieuses ne ferait-on pas avec les qualificatifs dont on a abreuvé Rousseau pendant ces fêtes du bi-centenaire de sa naissance ! « Comment aurais-je pu prévoir ! s'écrie-t-il dans la première de ses *Réveries d'un promeneur solitaire* le destin qui m'attendait !... Pouvais-je, dans mon bon sens, supposer qu'un jour... je passerais, je serais tenu, sans le moindre doute, pour un monstre, un empoisonneur, un assassin ; que je deviendrais l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille ; que toute la salutation que me feraient les passants, serait de cracher sur moi ; qu'une génération tout entière s'amuserait d'un commun accord à m'enterrer tout vivant ? » Maintenant on le fait ré-

naître parmi les morts pour outrager sa mémoire. Quand abandonnerons-nous cette critique de calomnie trop facile en vérité, et qui s'est trop longtemps et trop cruellement exercée contre Jean-Jacques ? Mais ne voit-on pas, d'abord, que c'est la critique des ignorants ? Ecoutez, dans le premier dialogue de *Rousseau juge de Jean-Jacques*, cette conversation édifiante entre Rousseau et son interlocuteur. Le Français : « Nos messieurs, dit celui-ci, s'occupent depuis longtemps à les éprouver (les écrits de Jean-Jacques) pour en extraire le poison... »

ROUSSEAU. — Le poison ! LE FRANÇAIS. — Sans doute. Ces beaux livres vous ont séduit comme bien d'autres, et je suis peu surpris qu'à travers toute cette ostentation de belle morale vous n'ayez pas senti les doctrines pernicieuses qu'il y répand ; mais je le serais fort qu'elles n'y fussent pas. Comment un tel serpent n'infesterait-il pas de son venin tout ce qu'il touche ? ROUSSEAU. — Eh bien ! monsieur, ce venin ! en a-t-on déjà beaucoup extrait de ces livres ?

LE FRANÇAIS. — Beaucoup, à ce qu'on m'a dit, et même qu'il s'y met tout à découvert dans nombre de passages horribles, que l'extrême prévention qu'on avait pour ces livres empêcha d'abord de remarquer, mais qui frappent maintenant de surprise et d'effroi tous ceux qui, mieux instruits, les lisent comme il convient.

ROUSSEAU. — Des passages horribles ! J'ai lu ces livres avec grand soin, mais je n'y en ai point trouvé de tels, je vous jure. Vous m'obligeriez de m'en indiquer quelques-uns. LE FRANÇAIS. — Ne les ayant pas lus, c'est ce que je ne saurais faire ; mais j'en demandai la liste à nos messieurs qui les ont recueillis et je vous la communiquai.

« Ne les ayant pas lus, c'est ce que je ne saurais faire » : reprenez ces mots, ils expliquent tout. Bien souvent ils ne les ont pas lus non plus, ces fameux passages des œuvres de Jean-Jacques, ceux qui les critiquent si à propos ; ils s'en rapportent à ceux « qui les ont recueillis », et Dieu sait avec quels principes ceux-ci ont fait leur moisson ! ROUSSEAU. — Vous avez lu les livres de Rousseau, mais combien ne les ont pas ouverts ! Que ceux-là fassent leur *med culpa*, et qu'ils aient le courage de dire, comme le Français des *Dialogues* : « J'ai refusé de lire ses livres ; je me ravise... Je lirai les livres ; après quoi nous nous reverrons ».

Qu'on me permette, en attendant, d'adopter à l'égard de Rousseau, non pas une méthode de critique bienveillante, mais une méthode de critique objective et impartiale, qui cherche par-dessus tout à expliquer les choses, et qui ne se hâte pas de les apprécier, avant même de les avoir comprises.

Qu'on m'excuse aussi, avant d'en venir à étudier très brièvement, dans cet esprit, la vie et l'œuvre de Rousseau, d'avoir insisté aussi longuement sur ces préliminaires ; ils valent mieux, peut-être, que ce que je vais dire — en tout cas, ils me sont plus chers, et je tenais essentiellement à vous les faire comprendre, et à vous en pénétrer, afin que vous sachiez bien dans quelles dispositions je fais cette conférence.

Je ne suis pas seul, du reste, à partager ces sentiments ; je m'assure que les artistes qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours à cette solennité, et qui vont interpréter devant vous des œuvres de Rousseau, feront de leur mieux pour rendre et seconder l'esprit de sa musique et de sa poésie. On jouera sans musique, hélas ! puisqu'il n'y a pas un moyen, paraît-il, de se procurer l'une des deux seules copies qui en existent en France, à la Bibliothèque nationale et aux Archives de la Comédie Française, on jouera *Pygmalion*, qui est jadis une célébrité européenne, et qu'on exécute trop rarement de nos jours. Il est de fait que cette œuvre fit époque, selon le mot de Goethe, et Mozart a proclamé « son enthousiasme pour cette forme de composition ». C'est que *Pygmalion* — et je vous renvoie à ce sujet à l'excellent opuscule de M. Antoine Salles sur *Horace Coignet et le Pygmalion de Rousseau (Revue musicale de Lyon, décembre 1905)*, que je ne fais ici que résumer — *Pygmalion* marque, dans l'art dramatique, l'avènement d'une formule nouvelle. « Persuadé, écrit Rousseau dans ses réflexions sur l'*Alceste* italienne de Gluck, que la langue française, destituée de tout accent, n'est nullement propre à la musique et principalement au récitatif, j'ai imaginé un genre de drame dans lequel les paroles et la musique, au lieu de marcher ensemble, se font entendre successivement, et, où la phrase parlée est, en quelque sorte, annoncée et préparée par la phrase musicale. »

Il y revient dans le *Dictionnaire de*

l'art, à l'article *Récitatif obligé* : « L'effet produit par cette combinaison est ce qu'il y a de plus énergique dans la musique moderne. L'acteur agité, transporté d'une passion qui ne lui permet pas de tout dire, s'interrompt, s'arrête, fait des réticences durant lesquelles l'orchestre parle pour lui ; et ces silences, ainsi remplis, affectent infiniment plus l'auditeur que si l'acteur disait lui-même tout ce que la musique fait entendre. »

Cette théorie est tout à fait conforme aux idées de Rousseau sur l'inaptitude de la langue française à exprimer la passion musicale. « S'ils [les Français] savaient chanter des sentiments, dit-il, ils ne chanteraient pas de l'esprit ; mais... leur musique n'exprime rien... » (*Nouvelle Héloïse*, I, 48). Si Rousseau est allé trop loin en affirmant que « les Français n'ont pas de musique et n'en peuvent avoir », et que « s'ils en ont jamais, ce sera tant pis pour eux » — l'avènement se chargeait de le démentir — il faut avouer qu'il y a une part de vérité, au moins historique, dans ce qu'il dit de la valeur surtout intellectuelle de la musique française. Ce sont des qualités tout opposées, précisément qui font le mérite et l'originalité du *Devin de village*. « Il n'y a rien, dit-il lui-même dans le premier de ses *Dialogues*, qui passe, quant à la partie scientifique, les principes élémentaires de la composition », mais « l'auteur de cet ouvrage y a suivi un principe caché qui se fait sentir sans qu'on le remarque, et qui donne à ses chants un effet qu'on ne sent dans aucune autre musique française ». Ce principe caché n'a pas son fondement dans « l'étude » ni dans « le savoir », mais dans « le goût et la sensibilité ». C'est la théorie de la musique expressive avant tout. « La musique peint tout, écrit Jean-Jacques, même les objets qui ne sont que visibles ; par un prestige presque inconcevable, elle semble mettre l'œil dans l'oreille » ; par là, Rousseau reconstruit Gluck et devançait Wagner avec qui il se trouvait d'accord, au moins en pensée, sur « plusieurs points essentiels de sa doctrine ».

Pygmalion nous appartient ; il a été représenté pour la première fois, en mai 1770, sur la scène improvisée d'un petit théâtre que M. de la Verpillière, prévôt des marchands, avait fait construire à l'Hôtel de Ville ; « Mme de Fleuriux remplissait le rôle de Galathée ; M. le Texier, celui de Pygmalion ». C'est un lyonnais, Horace Coignet, qui en avait fait la musique, à part deux ritournelles (sur 26) dues à Rousseau, « l'andante de l'ouverture et... le premier morceau de l'interlocution qui caractérise le travail de Pygmalion », ainsi que le rappelle Coignet lui-même dans sa lettre de janvier 1771 au *Mercure de France*. Lyon peut donc revendiquer la paternité musicale d'une des œuvres de Rousseau, et à ce titre *Pygmalion* méritait au moins d'être rappelé dans cette fête que Lyon donne en son honneur.

Si *Pygmalion* a été intitulé par Rousseau « scène lyrique », je serais tenté d'intituler « scène morale », ou « scène de caractère », l'a-propos en acte et en vers qui va compléter le spectacle qu'on vous offre. Ses auteurs, Mme Jean Bach-Sisley, dont chacun de vous apprécie le talent, et M. Marcel Rogniat, un tout jeune poète et romancier de qui les livres renferment mieux que des promesses, sont remontés du dernier séjour de Rousseau à Lyon — celui pendant lequel il fit jouer son *Pygmalion* (composé à Motiers en 1762) — à un de ses premiers séjours, c'est-à-dire de l'année 1770 à l'année 1731, du salon de l'Hôtel de Ville aux rives de la Saône, de M. de la Verpillière et de Mme Boy de la Tour à Mlle Serre et à Mme du Châtelet. 1770 : c'est le Rousseau de la célébrité ; 1731 : c'est le Rousseau inconnu de la bohème (si on peut la faire aller jusque-là) ; il passe ses nuits à la belle étoile, il déjeune avec deux pièces de six blancs, et il risquerait de ne pas dîner, si la Providence ne mettait sur sa route un bon moine qui lui enseigne à copier de la musique. Mais je ne veux pas vous déflorer l'acte charmant de *Rousseau à Lyon* ; je vous recommande la phrase de la page fameuse où il décrit la nuit qu'il a passée au bord de la Saône ; la poésie des vers ne trahit point la poésie de la prose ; je ne sais guère de plus bel éloge. Au reste, ne cherchez nul action dans ce bref a-propos : les auteurs n'ont voulu que « poser » le caractère de Jean-Jacques, par quelques traits bien choisis, qui rappellent le Rousseau des toutes premières années et qui contiennent, comme en germe, le Rousseau de la maturité, tâche plus malaisée qu'on ne croit lorsqu'on ne veut rien sacrifier de la vérité historique ni de la vérité morale, et c'est à quoi, vous le verrez tout à l'heure, Mme Bach-Sisley et M. Marcel Rogniat ont su parfaitement réussir (3).

Je n'essaierai pas, pour mon compte, d'en faire davantage dans les simples idées ou impressions — que je vais vous livrer, et qui ne prétendent nullement — que ce qui au moins me serve d'excuse — à un jugement définitif sur la vie et sur l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau.

« Sa vie ? hélas ! il faut bien prendre ici un ton polémique, puisque c'est ici surtout que s'est acharnée la calomnie. Au (3) Après quelques additions de fragments de l'œuvre musicale de Rousseau, et avant *Pygmalion*, des acteurs de l'Odéon et du Théâtre des Célestins interpréteront avec beaucoup de talent cet a-propos en vers de Rousseau à Lyon, relatif au fameux épisode du qual des Etroits.

LE FRANÇAIS. — Sans doute. Ces beaux livres vous ont séduit comme bien d'autres, et je suis peu surpris qu'à travers toute cette ostentation de belle morale vous n'ayez pas senti les doctrines pernicieuses qu'il y répand ; mais je le serais fort qu'elles n'y fussent pas. Comment un tel serpent n'infesterait-il pas de son venin tout ce qu'il touche ?

ROUSSEAU. — Eh bien ! monsieur, ce venin ! en a-t-on déjà beaucoup extrait de ces livres ? LE FRANÇAIS. — Beaucoup, à ce qu'on m'a dit, et même qu'il s'y met tout à découvert dans nombre de passages horribles, que l'extrême prévention qu'on avait pour ces livres empêcha d'abord de remarquer, mais qui frappent maintenant de surprise et d'effroi tous ceux qui, mieux instruits, les lisent comme il convient.

ROUSSEAU. — Des passages horribles ! J'ai lu ces livres avec grand soin, mais je n'y en ai point trouvé de tels, je vous jure. Vous m'obligeriez de m'en indiquer quelques-uns.

LE FRANÇAIS. — Ne les ayant pas lus, c'est ce que je ne saurais faire ; mais j'en demandai la liste à nos messieurs qui les ont recueillis et je vous la communiquai.

« Ne les ayant pas lus, c'est ce que je ne saurais faire » : reprenez ces mots, ils expliquent tout. Bien souvent ils ne les ont pas lus non plus, ces fameux passages des œuvres de Jean-Jacques, ceux qui les critiquent si à propos ; ils s'en rapportent à ceux « qui les ont recueillis », et Dieu sait avec quels principes ceux-ci ont fait leur moisson !

ROUSSEAU. — Vous avez lu les livres de Rousseau, mais combien ne les ont pas ouverts ! Que ceux-là fassent leur *med culpa*, et qu'ils aient le courage de dire, comme le Français des *Dialogues* : « J'ai refusé de lire ses livres ; je me ravise... Je lirai les livres ; après quoi nous nous reverrons ».

Qu'on me permette, en attendant, d'adopter à l'égard de Rousseau, non pas une méthode de critique bienveillante, mais une méthode de critique objective et impartiale, qui cherche par-dessus tout à expliquer les choses, et qui ne se hâte pas de les apprécier, avant même de les avoir comprises.

Qu'on m'excuse aussi, avant d'en venir à étudier très brièvement, dans cet esprit, la vie et l'œuvre de Rousseau, d'avoir insisté aussi longuement sur ces préliminaires ; ils valent mieux, peut-être, que ce que je vais dire — en tout cas, ils me sont plus chers, et je tenais essentiellement à vous les faire comprendre, et à vous en pénétrer, afin que vous sachiez bien dans quelles dispositions je fais cette conférence.

Je ne suis pas seul, du reste, à partager ces sentiments ; je m'assure que les artistes qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours à cette solennité, et qui vont interpréter devant vous des œuvres de Rousseau, feront de leur mieux pour rendre et seconder l'esprit de sa musique et de sa poésie. On jouera sans musique, hélas ! puisqu'il n'y a pas un moyen, paraît-il, de se procurer l'une des deux seules copies qui en existent en France, à la Bibliothèque nationale et aux Archives de la Comédie Française, on jouera *Pygmalion*, qui est jadis une célébrité européenne, et qu'on exécute trop rarement de nos jours. Il est de fait que cette œuvre fit époque, selon le mot de Goethe, et Mozart a proclamé « son enthousiasme pour cette forme de composition ». C'est que *Pygmalion* — et je vous renvoie à ce sujet à l'excellent opuscule de M. Antoine Salles sur *Horace Coignet et le Pygmalion de Rousseau (Revue musicale de Lyon, décembre 1905)*, que je ne fais ici que résumer — *Pygmalion* marque, dans l'art dramatique, l'avènement d'une formule nouvelle. « Persuadé, écrit Rousseau dans ses réflexions sur l'*Alceste* italienne de Gluck, que la langue française, destituée de tout accent, n'est nullement propre à la musique et principalement au récitatif, j'ai imaginé un genre de drame dans lequel les paroles et la musique, au lieu de marcher ensemble, se font entendre successivement, et, où la phrase parlée est, en quelque sorte, annoncée et préparée par la phrase musicale. »

Il y revient dans le *Dictionnaire de*

l'art, à l'article *Récitatif obligé* : « L'effet produit par cette combinaison est ce qu'il y a de plus énergique dans la musique moderne. L'acteur agité, transporté d'une passion qui ne lui permet pas de tout dire, s'interrompt, s'arrête, fait des réticences durant lesquelles l'orchestre parle pour lui ; et ces silences, ainsi remplis, affectent infiniment plus l'auditeur que si l'acteur disait lui-même tout ce que la musique fait entendre. »

Cette théorie est tout à fait conforme aux idées de Rousseau sur l'inaptitude de la langue française à exprimer la passion musicale. « S'ils [les Français] savaient chanter des sentiments, dit-il, ils ne chanteraient pas de l'esprit ; mais... leur musique n'exprime rien... » (*Nouvelle Héloïse*, I, 48). Si Rousseau est allé trop loin en affirmant que « les Français n'ont pas de musique et n'en peuvent avoir », et que « s'ils en ont jamais, ce sera tant pis pour eux » — l'avènement se chargeait de le démentir — il faut avouer qu'il y a une part de vérité, au moins historique, dans ce qu'il dit de la valeur surtout intellectuelle de la musique française. Ce sont des qualités tout opposées, précisément qui font le mérite et l'originalité du *Devin de village*. « Il n'y a rien, dit-il lui-même dans le premier de ses *Dialogues*, qui passe, quant à la partie scientifique, les principes élémentaires de la composition », mais « l'auteur de cet ouvrage y a suivi un principe caché qui se fait sentir sans qu'on le remarque, et qui donne à ses chants un effet qu'on ne sent dans aucune autre musique française ». Ce principe caché n'a pas son fondement dans « l'étude » ni dans « le savoir », mais dans « le goût et la sensibilité ». C'est la théorie de la musique expressive avant tout. « La musique peint tout, écrit Jean-Jacques, même les objets qui ne sont que visibles ; par un prestige presque inconcevable, elle semble mettre l'œil dans l'oreille » ; par là, Rousseau reconstruit Gluck et devançait Wagner avec qui il se trouvait d'accord, au moins en pensée, sur « plusieurs points essentiels de sa doctrine ».

Pygmalion nous appartient ; il a été représenté pour la première fois, en mai 1770, sur la scène improvisée d'un petit théâtre que M. de la Verpillière, prévôt des marchands, avait fait construire à l'Hôtel de Ville ; « Mme de Fleuriux remplissait le rôle de Galathée ; M. le Texier, celui de Pygmalion ». C'est un lyonnais,

moment même où je méditais cette conférence, il me tombait sous les yeux un papier intitulé « Le vrai Rousseau », émanant d'une ligue qui n'a pas, tant s'en faut, les principes de tolérance de la ligue dont je parlais tout à l'heure. Le premier paragraphe, sur l'homme, commence par ces mots : « Ce fut un étranger, un vagabond, un menteur, un voleur, un renégat, un cynique, un déséquilibré et un fou. » Ces affirmations méritent d'être développées, en voici un exemple : « Jeune encore, il vote les unes perges et les pommes du graveur chez qui on l'a mis en apprentissage. Plus tard, il existe de M. Mahly, à Lyon, chez qui il est précepteur. A l'ambassade de Venise, il falsifie des passeports... »

Je vous fais grâce du reste. Rousseau est des vices, sans aucun doute ; mais par qui le savons-nous ? Il faudrait au moins avoir la pudeur de se rappeler qu'il les a confessés avec une franchise sans égale, et que, sans lui, beaucoup de ses fautes nous demeureraient ignorées. Mais cette franchise, on l'appelle cynisme, et ainsi le mérite se retourne contre lui.

Il serait peut-être sage, aussi, de ne pas lui reprocher ce dont il n'est pas responsable. On lui fait un grief d'être né à Genève, et on lui lance à la face qu'il n'est pas Français. Refétez cette gloire : nos voisins sont tout prêts à la recueillir. On lui fait un grief d'avoir vagabondé : qu'aurait-il fait, si sa mère est morte en lui donnant le jour, et si son père le délaisse ? On lui fait un grief d'être mort fou ; et qui donc peut se vanter de porter, sans succomber, un tel génie ?

On lui reproche ses origines plébéiennes, et malgrés des protecteurs illustres, M. de Maistre et le prince de Conti, Mme d'Épinay et la marquise de Luxembourg, il a eu le mérite de rester toute sa vie ce qu'il est : un homme de lettres, sans aspirer, comme nous tous, à s'élever au-dessus de sa condition, autrement que par le génie, tandis qu'autour de lui le petit Arouet, fils d'un ancien notaire au Châtelet, devient le patriarche de Ferney, comte de Tournay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, correspondant de Frédéric de Prusse et de Catherine II ; lui, Jean-Jacques, dans son « grenier » de la rue Plâtrière — suivant l'expression du prince de Ligne — se contentait de donner audience aux peuples et de dicter des lois au monde. On lui reproche sa pauvreté, et s'il a dû accepter trop d'hospitalités, et des hospitalités trop dangereuses, il a toujours gardé l'orgueil de sa misère, tandis qu'autour de lui le « fils d'un petit coiffeur de Langres », Denis Diderot, vendait sa bibliothèque à une reine étrangère. On lui reproche jusqu'à ses souffrances et jusqu'à ses maladies, oubliées de la pitié la plus élémentaire, tant cet homme a su amasser contre lui de rancunes et de haines !

On voudrait qu'il se fût suicidé : mais l'examen du squelette de Rousseau, lorsqu'on ouvrit son cercueil, au Panthéon, le 18 décembre 1898, vit encore détruite cette légende, et les rares spectateurs de cette cérémonie impressionnante ne trouvèrent que des paroles d'admiration pour « cette belle tête au front régulier, harmonieux — non pas envahi de mousse comme celui de Voltaire — mais poli et bruni comme un vieil ivoire ». Il eût été piquant de prendre en flagrant délit de mensonge et de contradiction, celui qui écrivit, dans la Nouvelle Héloïse, une aussi noble et vigoureuse condamnation du suicide :

« Il sied bien d'oser parler de mourir, tandis que tu dois l'usage de ta vie à tes semblables !
« Apprends qu'une mort telle que tu la médites est honteuse et furtive ; c'est un vol fait au genre humain. Avant de le quitter rends-lui ce qu'il a fait pour toi : — Mais je ne tiens à rien... je suis inutile au monde... »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

« On ne peut pas mourir sans un jour ! ignorez-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans y trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe ?
« Ecoute-moi, jeune insensé : tu m'es cher, j'ai pitié de tes erreurs. S'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, écoute-moi. »

leur aveuglement encore plus qu'il ne hait leur malice ; il ne se tourmentait point à leur rendre mal pour mal, outrage pour outrage, et si quelquefois il cherchait à repousser les atteintes de ses ennemis, c'est sans passionner contre eux, sans sortir ni de sa place ni du calme où il veut rester.

Ce calme, au soir de sa vie, il finit par le trouver, loin des hommes, près de lui-même, « dans le silence des passions ». Retranché « à l'abri de sa conscience », il se livre aux secrets plaisirs de la méditation intérieure. « Je consacrerai mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi. Livrons-nous tout entier à la douceur de converser avec mon âme, puisqu'elle est la seule que les hommes ne puissent m'ôter. Si, à force de réfléchir sur mes dispositions intérieures, je parviens à les mettre en meilleur ordre et à corriger le mal qui peut y rester, mes méditations ne seront pas entièrement inutiles et, quoique je ne sois plus bon à rien sur la terre, je n'aurai pas tout à fait perdu mes derniers jours. »

Sentez-vous comme ici le style s'apaise en même temps que l'imagination « déjà moins vive » et que l'âme, beaucoup moins passionnée ? Plus loin, dans une autre *Réverie* : « Lorsque, délivrée de ce corps qui l'obscurcit et l'aveugle, et voyant la vérité sans voile, elle apercevra la misère de toutes ces connaissances dont nos faux savants sont si vains, elle gémera des moments perdus en cette vie à les vouloir acquérir. Mais la patience, la douceur, la résignation, l'intégrité, la justice impartiale, sont un bien qu'on emporte avec soi et dont on peut s'enrichir sans cesse, sans crainte que la mort même nous en fasse perdre le prix : c'est à cette unique et utile utilité que je consacre le reste de ma vieillesse. »

S'il reste ici de la déclamation, c'est de la déclamation d'une toute autre sorte : celle de Saint Augustin et des Bossuet, et s'il y a de l'unction, c'est une onction digne de Fénelon et de Saint François de Sales. Mais, par un privilège étrange du génie, ces qualités auxquelles J.-J. Rousseau aspire, dans la paix de ses derniers ans, s'épanouissent en quelque sorte vers un idéal plus lointain et plus élevé que la perfection personnelle, que la perfection sociale. La pitié qui supporte et qui tolère « un malheur qui n'est qu'un malheur », « un malheur qui n'est qu'un malheur », dit-il avec les Stoïciens —, la douceur qui commande la pitié et la bonté, la résignation, vertu chrétienne par excellence : voilà pour le passé et pour le présent — et pour tous les temps — ; l'intégrité et la justice impartiale : voilà pour l'avenir, voilà les vertus sociales que nous cultivons aujourd'hui, et qui s'épanouiront demain.

L'homme qui passa ses dernières années à méditer de telles vertus ne peut pas être un « coquin ». Parfait honnête homme, non, mais pas « méchant » non plus : malheureux, au meilleur sens du mot, malheureux pour avoir apporté une trop grande flamme de vie intérieure dans une époque de froide raison et de scepticisme intellectuel, malheureux surtout pour avoir dépassé son temps et pour être resté incompris, comme tous les grands génies précurseurs :

« Je suis un barbare pour eux, parce qu'ils ne me comprennent pas. »
* * *

« Je suis un barbare pour eux, parce qu'ils ne me comprennent pas. »
* * *

« Je suis un barbare pour eux, parce qu'ils ne me comprennent pas. »
* * *

« Je suis un barbare pour eux, parce qu'ils ne me comprennent pas. »
* * *

« Je suis un barbare pour eux, parce qu'ils ne me comprennent pas. »
* * *

même temps qu'il ressuscitait, après Dante, la nature et la vie au milieu de l'ascétisme du moyen âge. Rien d'étonnant, non plus, à ce qu'il rappelle aussi souvent les poésies lyriques du Tasse, génie aussi passionné et aussi douloureux que le sien, dont le sensualisme morbide et l'imagination enchanterée devaient laisser à la littérature italienne, comme l'œuvre de Rousseau à la littérature française, un aussi dangereux héritage de mélancolie et d'illusion.

Rousseau, le plus subjectif des écrivains, est aussi le plus subjectif des philosophes. C'est avec sa propre expérience qu'il a fait l'*Emile* : ses idées sur l'éducation, saine et point livresque, bien plus que de Rabelais et de Montaigne, lui viennent de ses sentiments personnels. Sa religion est toute subjective, elle part des créatures pour remonter au Créateur ; bien plus que de Fénelon, elle procède de Saint François d'Assise : « La méditation dans la retraite, l'étude de la nature, la contemplation de l'univers, forcent un solitaire à s'élever incessamment vers l'auteur des choses et à célébrer avec une douce inquiétude la fin de tout ce qu'il voit et la cause de tout ce qu'il sent. »

Mais, comme en littérature il est à la fois sensuel et idéaliste, dans ses théories politiques il est à la fois individualiste et social : c'est dans « leur propre cœur » que les hommes doivent « retrouver le germe de vertus sociales qu'ils étouffent sous un faux simulacre de progrès mal entendu des sociétés ». S'inspirant du pur Évangile, par delà le citoyen il voit l'homme, par delà le patriotisme il voit l'humanité, et c'est ainsi que chez lui le cosmopolitisme social rejoint ce qu'on a justement appelé le cosmopolitisme littéraire. S'il conçoit une société où le partage de la richesse supprime la misère, c'est à son cœur, et non à son esprit, qu'en doit l'espoir et la croyance. Car il se passionne pour la vérité : « Celui qui la sent ne peut s'abstenir de l'adorer, dit-il dans l'*Avertissement des Lettres écrites de la montagne* : celui qui demeure froid ne la pas vue. »

Voilà une vérité, Messieurs, que seul Jean-Jacques Rousseau était capable d'écrire au XVIII^e siècle : pour cette seule phrase il est plus grand que tous ses contemporains. Permettez-moi de vous laisser sur l'impression d'une aussi belle maxime. Avec leur éternelle raison, avec leur scepticisme railleur, avec leur morale « sans racine et sans fruit » dont il ne pénètre jamais rien dans le cœur ni dans la raison », les contemporains de Rousseau, qui furent presque tous ses ennemis, n'ont fait qu'attaquer et détruire : leur œuvre est purement négative. Rousseau, qui a une âme d'apôtre, reconstruit : il reconstruit le passé en faisant revivre l'éloquence et le sentiment de la nature chez nos écrivains et, par un miracle de son lyrisme ardent et profond, il bâtit d'un seul coup, avec l'enthousiasme de sa foi et de ses illusions, la cité littéraire et, au moins en partie, la cité politique de l'avenir.

M. MIGNON.

DIPLOMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Par arrêté ministériel récent, peuvent délivrer pendant l'année scolaire 1912-1913 le diplôme d'études supérieures de langues et littératures étrangères vivantes, les Facultés des lettres des Universités de notre région ci-après désignées : Université de Dijon : allemand, — Université de Grenoble : allemand, anglais, italien ; — Université de Lyon : allemand, anglais, italien. — Université de Montpellier : allemand, espagnol.

Par arrêté ministériel récent, peuvent également faire subir les épreuves de la licence ès lettres correspondant à la série langues et littératures étrangères vivantes, les Facultés des lettres des Universités de notre région ci-après désignées : Université de Dijon : allemand, — Université de Grenoble : allemand, anglais, italien ; — Université de Lyon : allemand, anglais, italien. — Université de Montpellier : allemand, anglais, espagnol, italien.

Les Baccalauréats

Session d'octobre

La session actuelle des baccalauréats n'est pas encore terminée et déjà l'*Officiel* insère un nouvel arrêté fixant la session du mois d'octobre. Dans l'esprit du ministre il serait désirable que la deuxième session fut terminée à la fin d'octobre et que dès le début de novembre les classes supérieures des lycées et collèges fussent normalement organisées.

Voici l'arrêté :
Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.
Vu les décrets et arrêtés du 8 août 1890 ;
Vu les décrets et arrêtés du 5 juin 1891 ;
Vu les décrets et arrêtés du 31 mai 1902 ;
Vu l'arrêté du 28 juillet 1902.

Arrêté.
Article premier. — La date de l'ouverture de la deuxième session des baccalauréats est fixée au mercredi 16 octobre 1912 ;

Article 2. — Sont admis à prendre part à cette session :
1° Les candidats au baccalauréat ès lettres (2^e partie), régime du décret du 19 juin 1880 ;
2° Les candidats à la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique qui se sont présentés antérieurement aux épreuves dont il s'agit et qui en justifient (arrêté du 28 juillet 1902) ;

3° Les candidats à la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne qui se sont présentés antérieurement aux épreuves dont il s'agit et qui en justifient (arrêté du 28 juillet 1902) ;

4° Les candidats à la première partie du baccalauréat de l'enseignement moderne (2^e partie) (1^{re}, 2^e et 3^e séries) ;

5° Les candidats à la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (première et deuxième séries) ;

6° Les candidats à la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne qui se sont présentés antérieurement aux épreuves dont il s'agit et qui en justifient (arrêté du 28 juillet 1902) ;

7° Les candidats à la deuxième partie (1^{re} série : philosophie, et 2^e série : ma-

thématiques) du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Art. 3. — Les inscriptions seront reçues :

1° Au secrétariat de la faculté des lettres :

A. — Pour le baccalauréat ès lettres (2^e partie) ;

B. — Pour la première partie, ainsi que pour la deuxième partie (1^{re} série : lettres-philosophie) du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique et du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne ;

C. — Pour les mentions ci-après désignées de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire :
Latin-grec ;
Latin-langues vivantes ;
Latin sciences ;

D. — Pour la mention philosophie de la seconde partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

2° Au secrétariat de la faculté des sciences :

A. — Pour la deuxième partie, deuxième série, du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique ;

B. — Pour la deuxième partie, deuxième et troisième séries, du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne ;

C. — Pour la mention sciences-langues vivantes de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire ;

D. — Pour la mention mathématiques de la seconde partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Art. 4. — Les registres d'inscription seront ouverts :

A la faculté des sciences et à la faculté des lettres, du lundi 23 septembre au samedi 5 octobre inclus.

Art. 5. — MM. les recteurs sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 6 juillet 1912.

GUISTHAU.

Mission Laïque Française

Programme du Congrès

Voici le programme du Congrès que nous avons déjà annoncé et qui se tiendra à Lyon le 1^{er} au 4 août.

Première journée, jeudi 1^{er} août 1912.

— A 2 heures du soir : séance d'ouverture du Congrès dans la salle des fêtes du Conservatoire, quai de Bondy, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, sénateur, ancien ministre, président de la M. L. F. Après l'allocation du président, discours de M. F. Herriot, maire de Lyon, président du Comité lyonnais de la M. L. F. Ensuite, rapport du secrétaire général de la M. L. F. M. Besnard, professeur au Lycée Chaptal, et formation des commissions. — A 5 heures du soir : Ouverture de l'exposition de l'enseignement laïque française hors de France, sous la présidence de M. Charliéty, directeur général de l'enseignement en Tunisie. — A 9 heures du soir : grande conférence publique de propagande, dans la salle des fêtes du Conservatoire, avec projections lumineuses de la maison Lumière. M. Herriot présidera, et la conférence sera faite par M. Michaux-Bellaïre, président du comité de la M. L. F., à Tanger.

Deuxième journée, vendredi 2 août. — A 8 heures du matin, première séance des commissions dans la salle du Conservatoire.

A 11 h. 20 du soir : départ de la gare des Brotteaux pour une « excursion à Bourg et Brou ». La visite de Bourg sera dirigée par M. Loiseau, maire de Bourg, membre du bureau du Comité lyonnais de la M. L. F. Rappelons que Bourg est une ville modeste avec beaux monuments et charmantes places. Elle a la gloire de posséder le vaste mausolée de Brou qui est, dans la vallée du Rhône, une richesse d'art et d'histoire, d'une importance égale à celle de Chambord dans la vallée de la Loire. Les amis de la M. L. F. sont nombreux dans le département de l'Ain. En visitant Bourg et Brou, le Congrès rendra hommage au dévouement de nos amis et en particulier à M. Loiseau. On tiendra à Bourg.

Troisième journée, samedi 3 août. — A 8 heures du matin : Deuxième séance des commissions. — A 10 heures : première séance plénière. — A 2 heures du soir : Visite de l'Hôtel de Ville de Lyon, sous la direction de M. Rochet, archiviste de la ville de Lyon. L'Hôtel de Ville de Lyon est une œuvre de très beau style, XVII^e siècle. Construit par Simon Maupin, modifié par Morand, il a été décoré de magnifiques peintures murales par Ch. Blanchet. La richesse de la décoration intérieure s'unit à l'intérêt des souvenirs historiques pour faire de la visite de l'Hôtel de Ville de Lyon une visite très remarquable d'art et d'histoire. En même temps que la visite de l'Hôtel de Ville, une visite du Musée des Tissus sera organisée pour les personnes qui connaissent le palais municipal. La visite de cette collection admirable de tissus d'art sera dirigée par M. Cox, conservateur du Musée. — A 4 heures et demie du soir : seconde séance plénière. — A 9 heures : troisième séance plénière.

Quatrième journée, dimanche 4 août. — De 8 à 10 heures du matin, les congressistes, répartis en six groupes, feront les visites lyonnaises suivantes : Parc de la Tête-d'Or ; Barrage et usine électrique de Jonage ; Établissements universitaires de Lyon ; Les Fouilles gallo-romaines de Fourvière ; la condition des soies. Les congressistes choisiront la visite qu'ils préféreront. Les visites seront dirigées par les personnes les plus compétentes de Lyon. — A 10 heures et demie : séance de clôture du Congrès dans la salle des fêtes du quai de Bondy. — A 11 heures et demie : départ pour le Vernay, charmante propriété municipale sur les bords de la Saône. La Ville de Lyon y a installé une école en plein air. Le maire de Lyon y recevra les congressistes et leur offrira une agape fraternelle. — A 5 heures et demie du soir : départ pour une excursion à la Grande-Chartreuse qui sera organisée par le Club Excursionniste de Lyon (prix : 21 francs). Retour à Lyon le lundi soir.

Les personnes qui désirent prendre part au Congrès sont priées d'envoyer

leur adhésion à M. Loup, secrétaire-adjoint du Comité lyonnais de la M. L. F., à l'Hôtel de Ville de Lyon. — Aucun droit d'inscription n'est à verser.

LES LIVRES

VISIONNAIRES, par A.-R. Schneebberger (Eug. Figuière et Cie, éditeurs, Paris 1912).

M. A.-R. Schneebberger, l'auteur de *La Dame aux Songes*, *Les Profils*, *La Cité Intérieure*, vient de publier un nouveau volume, *Visionnaires*.

Visionnaires, en son temps, a déjà dit tout ce qu'il fallait penser de la forme et de la pensée qui règne dans l'œuvre de M. Schneebberger, ces qualités s'affirment une fois de plus dans ce nouvel ouvrage ; l'auteur est resté le sévère ouvrier de lettres qu'il fut : il ne sort du silence où se confie que pour donner, par une œuvre publiée, un témoignage public de sa haute probité littéraire et de son pur esprit philosophique.

Evidemment le grand public ignore M. Schneebberger ; qu'il se console, il se trouve en excellente compagnie, ne fût-ce qu'à côté du nouveau prince des poètes, Paul Fort, dont M. Pierre Louys, en un article récent, a excellemment parlé.

Visionnaires comprend une série de poèmes, poèmes en prose et en vers, ces derniers, nous semble-t-il, de beaucoup plus intéressants : *Les Paradis Perdus* (Le et son Ombre) ; *Les Paradies Trouvés* (Le Faune à la Flûte, etc.).

La pensée de M. Schneebberger se complait dans des hauteurs sereines. Soudain — pour eux — que de nombreux lecteurs aillent l'y rejoindre.

M. DANCOURT.

LES ROMANCIERS DU NOUVEAU SIECLE

Par Jules Bertaut (E. Sansot et Cie, éditeurs, 4, rue de l'Éperon, Paris).

Le jeune et distingué écrivain, qui obtint naguère le prix de la Critique pour son ouvrage sur les *Chroniqueurs et Poémistes*, a groupé, sous le titre de *Les Romanciers du Nouveau Siècle*, une suite d'études, lesquelles, selon la tradition de Sainte-Beuve, offrent le triple mérite de la composition harmonieuse, de l'observation véridique et du style.

Tout à tour, M. Jules Bertaut décrit les talents si divers de MM. H. de Régnier, R. Boylesve, H. Bordeaux, F. Vanderm. L. Bertrand, C.-H. Hirsch, R. Rolland, L. Fraipont, C. Panhard, A. Gide, Hugues, Lapaie, E. Guillemin, L. Moselly. Et, en même temps, que de savoureux portraits, c'est ici, comme le très instructif tableau du Roman moderne dans ses nouvelles tendances.

De très assés de synthèse critique, où sont condensés en quelques pages les résultats de lectures longues et patientes, nous font bien sentir que le critique peut s'agacer au romancier, et situer leur auteur premier rang de la littérature française d'aujourd'hui.

M. DANCOURT.

VARIÉTÉS

Le Parthénon en danger

Le Parthénon va-t-il s'écrouler ? La « Revue des Beaux-Arts » donne l'alarme.

Le Parthénon actuel a, pour fondations, des pierres qui appartiennent à un temple construit précédemment sur l'acropole, à la même place. Lors des fouilles de 1880, on s'avisa que ces antiques pierres aux sculptures admirables méritaient mieux que de servir de fondations ; on les tira de terre, et elles sont aujourd'hui dans les musées d'Europe. Mais on ne les remplaça point. De sorte que le Parthénon, presque complètement « excavé », est menacé d'une ruine totale. La Grèce est trop pauvre, paraît-il, pour reprendre les réparations nécessaires. Laissera-t-on s'écrouler le Parthénon ?

* * *

Statistique mondiale des Universités

La « Nouvelle Gazette de Zurich » donne la statistique des Universités et Grandes Ecoles du monde :

Étudiants	Universités
480.000	220 Universités
107.000	308 Collèges anglais et américains
72.500	72 Ecoles supérieures techniq.
17.000	50 Ecoles d'agriculture, fores.
6.500	30 Ecoles vétérinaires
6.500	D'après le nombre des étudiants, les Universités se classent ainsi : Paris (17.500), Berlin (14.000), Le Caire (10.500), Moscou (9.500), Pétersbourg (9.000), Vienne (8.950), Munich (7.100), Budapest (7.000), New-York (6.500).
	La plus petite Université est celle de Saratog, avec 107 étudiants. En déduisant les élèves des collèges anglais et américains, les étudiants d'enseignement supérieur seraient au nombre de 610.000.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS SCIENTIFIQUES

Stanislas Maunier : Géologie des environs de Paris, broché 15 fr., net 13.50.

Crane et Berdeau : Exploitation des mines métalliques, cart. 10.50, net 9.50.

Brunschwig : Les étapes de la Philosophie mathématique, br. 10 fr., net 9 fr.

Bauer : Conscience collective et la morale, br. 2.50, net 2.25.

Brehier : Les grands Philosophes, br. 6 fr., net 5.50.

Lodge Olivier : La survivance humaine, 5 fr., net 4.50.

Jacob : Cinématique appliquée, cart. 5 fr., net 4.50.

Jaubert : Les acides minéraux de la grande industrie chimique, 15 fr., net 13.50.

Ed. Laval : Les champignons d'après nature, 15 fr., net 13.50.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS MÉDICALES

Oudin et Zimmern : Radiothérapie, cart. 14 fr., net 12.50.

Gerbelaud : Formulaire des principales spécialités de pharmacie et de parfumerie, cart. 18 fr., net 16 fr.

Legrain : Traités cliniques des fièvres des pays chauds, br. 22 fr., net 20 fr.

Fielle et Fielle : Traitement d'urgence des maladies génito-urinaires, br. 6 fr., net 5.50.

Gittler Krause Collin : Cours d'histoire normale, cart. 30 fr., net 27 fr.

Aimé et Bobeau : Guide de l'Étudiant en médecine aux travaux pratiques d'histologie, br. 4 fr., net 3.50.

Rodolphe Krause Remy Collin : Cours d'histologie normale, cart. 30 fr., net 27 fr.

Debova, Achard, Cassaigne, Barbonnet, Gy et Rathery : Manuel des maladies de la nutrition, br. 16 fr., net 14.50.

Apert, Cruchet, Carrière : De la pratique des maladies des enfants ; maladie du tissu cellulaire, des os et des articulations, de la nutrition, maladie du système nerveux, tome 5, br. 16 fr., net 14.50.

Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon.

Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

Succès !!!

LES PREMIERS FASCICULES DU PORTFOLIO du Tour du Monde

ont obtenu un succès inespéré TOUT LE MONDE

Le chiffre ENORME de demandes qui sont parvenues et parviennent encore tous les jours à épuiser le premier tirage.

L'ALBUM le PLUS RICHÉ que l'on puisse rêver

Le 17° paraîtra SAMEDI 20 juillet

Sommaire du 17° fascicule :

- PARIS. — Grand Palais des Champs-Élysées. ITALIE. — Monastère de Sainte-Catherine. BAVIÈRE. — Munich. — Hôtel de Ville. BAVIÈRE. — Hôtel de Ville et Raristhor. FRANCE. — La Côte d'Azur. SUÈDE. — DANEBROK. — Palais Impériaux. HOLLANDE. — Utrecht. — Canal et Hôtel de Ville. ESPAGNE. — Grenade. — Vue générale. ESPAGNE. — Grenade. — Vue générale. LE DE CORNE. — Les Roches Sarrasines. ÉGYPTE ARABE. — BARKOUK. — La Mosquée. GRÈCE. — Athènes. — Chambre des députés. TUNISIE. — Carthage. — La Goulette. ANCIENNE ÉGYPTE. — ISMAMOUK. — Le Temple. ALGÈRE. — Alger. — Vue du Jardin d'Ensis. CHINE. — LONG-TCHEOU. — Village de Pêcheurs.

EN VENTE PARTOUT 0 fr. 60

Les 16 premiers Fascicules ensemble 10 fr. 40

Un Journal quotidien Féminin

Il y a seulement quelques années l'idée d'un journal quotidien féminin eût paru à beaucoup déraisonnable. Sa réalisation semble aujourd'hui toute naturelle et nécessaire. C'est que l'activité féminine s'est, depuis, affirmée et manifestée d'une façon vraiment merveilleuse dans tous les domaines littéraire, artistique, scientifique, dans un mouvement féministe considérable, ou plus simplement encore dans les œuvres de bienfaisance, de prévoyance et d'enseignement.

Le Journal de la Femme, le nouveau quotidien féminin qui paraîtra en octobre prochain, vient donc à son heure.

Tiré sur beau papier, bien informé, très moderne, documenté et agréable à lire, il sera un journal complet, donnant chaque jour sur 8, 10 et 12 pages, avec des articles et chroniques de écrivains les plus réputés, des informations de la Dernière Heure, 1 page de Lettres, Sciences et Arts, 1 page de Modes, 1 page de Théâtres, Musique et Concerts, 2 colonnes de Feuilles, des conseils d'Hygiène et de Beauté, des recettes de toutes sortes, etc., etc.

Ajoutons que le Journal de la Femme ne sera vendu que 5 centimes.

Le programme du journal est adressé franco sur demande, 2, place du Caire, PARIS (11°).

MALADES! CONVALESCENTS! ENFANTS! ESTOMACS DÉLICATS! ESSAYEZ LE RECONSTITUANT MOYNE CELÉE STÉRILISÉE. Préparée exclusivement avec de la volaille, du Jambon d'York et des légumes frais. 60 Grammes DE RECONSTITUANT MOYNE font un repas. Prix du flacon: 1 Franc. Livraison ou Expédition, à domicile. En vente chez le fabricant: M. Jean MOYNE, 11, Place de la Miséricorde, LYON. Téléphone: 2.49

GOUTTE, RHUMATISMES, NÉVRALGIES et toutes DOULEURS soulagés immédiatement par le BAUME D'AMYLÉNDI CARRA étudié et employé depuis 1900 dans les Hôpitaux de Lyon. LE TUBE: 2 FRANCS. Tous les pharmaciens et aux LABORATOIRES CARRA VERDUN-sur-le-DOUBS (S.-et-M.).

0.60 En Vente Partout 0.60 le fascicule. Le Portfolio du Tour du Monde. PRÉFACE de BRIEUX de l'Académie Française. LES 320 PLUS CÉLÈBRES Vues du Monde Entier avec l'analyse complète de leur intérêt et de leur beauté en 320 Notices descriptives. Le Fascicule de seize vues et de seize notices. Chaque semaine 0.60. OUVRAGE COMPLET en VINGT FASCICULES. En vente chez tous les dépositaires du Lyon Républicain

TABLEAU DES EXAMENS

EXAMEN DE VALIDATION DU STAGE DENTAIRE. Jury: MM. Vallas, président; Cluzet, Cam. Tallier. Candidats: M. Aiglon, MM. Aulagne, Badet, Bousquet, Mlle Chagnard, MM. Carro, Coquer, Dondey, Mlle Dumontel, MM. Finand, Gaillard, Gallavardin, Gendre, Goutal, Jacouton, Jonquet, Lafay, Laurenger, Lyant, Martin, Peylaboud, Peyrol, Roche, Roure. Le lundi 22 juillet, à 8 heures du matin (Salle des Thèses). DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT. Jury: MM. Hugouneq, président; Doyon, Regaud. Candidats: MM. Saugués, Notton, Phélip, Vei, Guerin. Le lundi 22 juillet, à 8 heures du matin (Salle des Examens, N° 2). CONCOURS POUR UNE PLACE DE PROFESSEUR SUPPLÉANT DES CHAIRES DE PATHOLOGIE ET CLINIQUE MÉDICALES A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE DIJON. Jury: MM. Roque, président; Paviot, Mouriquand, Petitjean, Ziptel, Collet (Suppléant). Candidat: M. Deroye. Le lundi 22 juillet, à 9 heures du matin, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Roque). ÉPREUVE PRATIQUE DU QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT. Candidats: MM. Aires, Gravier, Soulié, Griuet, Sautier, Barrié, Tissot. Le lundi 22 juillet, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (Laboratoire de médecine légale). TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (2e partie). Jury: MM. Paviot, président; Mouriquand, Savy. Candidats: MM. Chevalier (Fé.), Deumié, Danjard, Turin, Bontoux, Gérard (Ch.), Biot, Mlle Neyron. Le lundi 22 juillet, à 5 heures (Laboratoire d'Anatomie pathologique). THESE. Le pied plat traumatique. Jury: MM. Vallas, président; Nové-Josserand, Bérard, Laroyenne. Candidat: M. Sigaux. Le lundi 22 juillet, à 5 heures (Salle des Examens, N° 2). THESE. La hernie des appendices épiploïques de l'S iliaque. Jury: MM. Jaboulay, président; Rochet, Patel, Thévenot. Candidat: M. Machuel. Le lundi 22 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). THESE. La dysenterie ambième autochtone. Jury: MM. Guart, président; Courmont (P.), Cade, Arloing. Candidat: M. Baudin. Le lundi 22 juillet, à 5 h. 1/2 (Salle des Examens, N° 2). THESE. Contribution à l'étude de la mort-natalité, de la mortalité et de la vitalité primaires des prématurés dans leurs relations avec les causes de la prématurité. Jury: MM. Weill, président; Commandeur, Voron, Leriche. Candidat: M. Franconil. Le lundi 22 juillet, à 6 heures (Salle des Thèses). PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral). Jury: MM. Doyon, président; Patel, Thévenot. Candidats: MM. Chatillon, Brakaloff, Gallet, Raymond, Moyné. Le mardi 23 juillet, à 9 h. 1/2 du matin (Salle des Examens, N° 2). TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (2e partie, Oral). Jury: MM. Courmont (P.), président; Lépine (J.), Piéry. Candidats: MM. Chevalier (F.), Billot, Deumié, Tracq, Danjard, Sautel. Le mardi 23 juillet, à 5 heures (Salle des Examens, N° 1). TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (2e partie, Oral). Jury: MM. Collet, président; Lesieur, Neveu-Lemaire. Candidats: MM. Benoit-Jeanin, Turin, Bontoux, Gérard (Ch.), Biot, Mlle Neyron. Le mardi 23 juillet, à 5 heures (Salle des Examens, N° 2). CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie). Jury: MM. Roque, président; Nicolas, Cade. Candidats: MM. Bureau, Clavelin, Quehelle, Plontz, Grimal. Le mardi 23 juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Roque). THESE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ (Pharmacie). Contribution à l'étude de la préparation et de l'analyse de quelques ampoules pour injections hypodermiques. Jury: MM. Pic, président; Moreau, Bretin, Arloing. Candidat: M. Dupré. Le mardi 23 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). THESE. Du traitement sanglant des fractures diaphysaires de l'avant-bras. — Indications opératoires. Jury: MM. Pollosson (A.), président; Vallas, Bérard, Patel. Candidat: M. Faguin. Le mardi 23 juillet, à 5 h. 1/2 (Salle des Thèses). THESE. Contribution à l'étude de l'opération de Scherzer-Widheim dans le traitement des prolapsus utérins. Jury: MM. Pollosson (A.), président; Villard, Voron, Tavernier. Candidat: M. Peyrin. Le mardi 23 juillet, à 6 heures (Salle des Thèses). QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral). Jury: MM. Lacassagne, président; Lesieur, Mouriquand. Candidats: MM. Anrès, Gravier, Soulié. Le mercredi 24 juillet, à 8 heures du matin (Laboratoire de Médecine légale). TROISIEME EXAMEN DE CHIRURGIEN-DENTISTE. Jury: MM. Poncet, président; J. Tellier, F. Martin. Candidats: MM. Ducros, Genest, Luck, Olagnier, Péthelaz, Rehoullet, Taïthe, Widmer. Le mercredi 24 juillet, à 8 h. 1/2 du matin (Service dentaire de l'Hôtel-Dieu). DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral). Jury: MM. Renaut, président; Doyon, Cluzet. Candidats: MM. Malespine, Revouy, Wertheimer, Bertoin, Pallard, Belmont. Le mercredi 24 juillet, à 9 h. 1/2 du matin (Salle des Examens, N° 2). QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral). Jury: MM. Courmont (J.), président; Pic, Etienne Martin. Candidats: MM. Grillet, Sauté, Barrié, Tissot. Le mercredi 24 juillet, à 5 heures (Laboratoire d'hygiène). THESE. Essai sur l'affaiblissement intellectuel dans la démence épileptique. Jury: MM. Lépine (J.), président; Lannois, Mouriquand, Piéry. Candidat: M. Morel. Le mercredi 24 juillet, à 5 heures (Salle des Examens, N° 2). THESE. L'élongement du plexus solaire comme traitement des crises gastriques du tabes. Jury: MM. Jaboulay, président; Rollet, Patel, Leriche. Candidat: M. Audibert. Le mercredi 24 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). THESE. Du cancer primitif de l'utérus chez la femme et de son traitement par la résection totale de l'utérus. Jury: MM. Jaboulay, président; Rollet, Patel, Leriche. Candidat: M. Palais. Le mercredi 24 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). THESE. Le volvulus du colon pelvien. Jury: MM. Jaboulay, président; Patel, Laroyenne, Leriche. Candidat: M. Roche. Le mercredi 24 juillet, à 6 heures (Salle des Thèses). EXAMEN D'HERBORISTE. Jury: MM. Florence, président; Moreau, Bretin. Candidats: M. Desseigne. Le jeudi 25 juillet, à 8 heures du matin, épreuve pratique au Laboratoire de Botanique, et, à 8 heures et demie, examen oral (Salle des Thèses). TROISIEME EXAMEN DE PHARMACIE. Jury: MM. Florence, président; Barral, Moreau. Candidats: MM. Santoni, Gallet. Le jeudi 25 juillet, à 9 heures du matin, analyse au Laboratoire, sous la surveillance de M. Moreau, et, à 2 heures, examen oral (Salle des Examens, N° 2). CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie). Jury: MM. Teissier, président; Lannois, Piéry. Le jeudi 25 juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Roque). THESE. La centrifugation comme moyen rapide d'apprécier la valeur nutritive du lait de femme. Jury: MM. Fabre, président; Hugouneq, Cade, Mouriquand. Candidat: M. Turu. Le jeudi 25 juillet, à 4 heures (Salle des Thèses). THESE. L'anesthésie à l'éther chez les nourrices. — Influence sur le nourrisson. Jury: MM. Fabre, président; Weill, Mouriquand, Guillemard. Candidat: M. Godemel. Le jeudi 25 juillet, à 4 heures et demie (Salle des Thèses). THESE. Du traitement actuel de la tumeur blanche du genou chez l'adolescent et chez l'adulte. (Revue critique.) Jury: MM. Nicolas, président; Bérard, Nogier, Leriche. Candidat: M. Bidon. Le jeudi 25 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). EXAMEN POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ (PHARMACIE). Jury: MM. Florence, président; Barral, Nogier, Bretin. Candidats: MM. Mariotte, Chataud, Rensvold, Jacquemet. Le vendredi 26 juillet, à 8 heures du matin (Salle des Thèses). DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT. Jury: MM. Morat, président; Cluzet, Regaud. Candidats: Mlle Bernard, MM. Viret, Brousse, Miles Champy, Ginoux. Le vendredi 26 juillet, à 9 heures et demie du matin (Salle des Examens, N° 2). THESE. Brûlures de l'estomac par les acides. Jury: MM. Poncet, président; Rochet, Laroyenne, Thévenot. Candidat: M. Gerbier. Le vendredi 26 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT. Jury: MM. Renaut, président; Doyon, Guillemard. Candidats: MM. Lardet, Vincent, Vuillermoz, Longy, Rosnoblet. Le samedi 27 juillet, à 9 heures et demie du matin (Salle des Examens, N° 2). CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie). Jury: MM. Roque, président; Lépine (J.), Etienne Martin. Candidats: MM. Sébillot, Terracol, Jacquety, Holler, Audonard. Le samedi 27 juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Roque). THESE. Suppurations urinaires (pyélonéphrite et pyélocystite) chez le nourrisson. Jury: MM. Weill, président; Voron, Cade, Mouriquand. Candidat: M. Delarache. Le samedi 27 juillet, à 5 heures (Salle des Examens, N° 2). THESE. Du traitement thyroïdien de la sclérodémie en plaques. Jury: MM. Nicolas, président; Collet, Piéry, Savy. Candidat: M. Forestier. Le samedi 27 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). THESE. Etude sur la diphtérie aviaire et sa contagiosité pour l'homme. Jury: MM. Courmont (J.), président; Lesieur, Cade, Arloing. Candidat: M. Dumousseau. Le samedi 27 juillet, à 5 heures et demie (Salle des Examens, N° 2). THESE. Les diverses méthodes de traitement des sinusites maxillaires chroniques (Etude critique.) Jury: MM. Lannois, président; Collet, Leriche, Tavernier. Candidat: M. Greffier. Le samedi 27 juillet, à 5 heures et demie (Salle des Thèses). THESE. Variations de la réaction de Wassermann chez les syphilitiques traités. Jury: MM. Courmont (J.), président; Nicolas, Lannois, Mouriquand. Candidat: M. Charlet. Le samedi 27 juillet, à 6 heures (Salle des Examens, N° 2). THESE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ (Médecine). Etude critique des états dits « pseudo-tumeurs cérébrales ». Jury: MM. Teissier, président; Cade, Paviot, Thévenot. Candidat: M. Mohamed Saleh. Le samedi 27 juillet, à 6 heures (Salle des Thèses).

Candidats: MM. Lacroque, Fribourg-Blanc, Pauron, Renard, Diocés. Le jeudi 25 juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu. (Service de M. Teissier). THESE. La centrifugation comme moyen rapide d'apprécier la valeur nutritive du lait de femme. Jury: MM. Fabre, président; Hugouneq, Cade, Mouriquand. Candidat: M. Turu. Le jeudi 25 juillet, à 4 heures (Salle des Thèses). THESE. L'anesthésie à l'éther chez les nourrices. — Influence sur le nourrisson. Jury: MM. Fabre, président; Weill, Mouriquand, Guillemard. Candidat: M. Godemel. Le jeudi 25 juillet, à 4 heures et demie (Salle des Thèses). THESE. Du traitement actuel de la tumeur blanche du genou chez l'adolescent et chez l'adulte. (Revue critique.) Jury: MM. Nicolas, président; Bérard, Nogier, Leriche. Candidat: M. Bidon. Le jeudi 25 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). EXAMEN POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ (PHARMACIE). Jury: MM. Florence, président; Barral, Nogier, Bretin. Candidats: MM. Mariotte, Chataud, Rensvold, Jacquemet. Le vendredi 26 juillet, à 8 heures du matin (Salle des Thèses). DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT. Jury: MM. Morat, président; Cluzet, Regaud. Candidats: Mlle Bernard, MM. Viret, Brousse, Miles Champy, Ginoux. Le vendredi 26 juillet, à 9 heures et demie du matin (Salle des Examens, N° 2). THESE. Brûlures de l'estomac par les acides. Jury: MM. Poncet, président; Rochet, Laroyenne, Thévenot. Candidat: M. Gerbier. Le vendredi 26 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT. Jury: MM. Renaut, président; Doyon, Guillemard. Candidats: MM. Lardet, Vincent, Vuillermoz, Longy, Rosnoblet. Le samedi 27 juillet, à 9 heures et demie du matin (Salle des Examens, N° 2). CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie). Jury: MM. Roque, président; Lépine (J.), Etienne Martin. Candidats: MM. Sébillot, Terracol, Jacquety, Holler, Audonard. Le samedi 27 juillet, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Roque). THESE. Suppurations urinaires (pyélonéphrite et pyélocystite) chez le nourrisson. Jury: MM. Weill, président; Voron, Cade, Mouriquand. Candidat: M. Delarache. Le samedi 27 juillet, à 5 heures (Salle des Examens, N° 2). THESE. Du traitement thyroïdien de la sclérodémie en plaques. Jury: MM. Nicolas, président; Collet, Piéry, Savy. Candidat: M. Forestier. Le samedi 27 juillet, à 5 heures (Salle des Thèses). THESE. Etude sur la diphtérie aviaire et sa contagiosité pour l'homme. Jury: MM. Courmont (J.), président; Lesieur, Cade, Arloing. Candidat: M. Dumousseau. Le samedi 27 juillet, à 5 heures et demie (Salle des Examens, N° 2). THESE. Les diverses méthodes de traitement des sinusites maxillaires chroniques (Etude critique.) Jury: MM. Lannois, président; Collet, Leriche, Tavernier. Candidat: M. Greffier. Le samedi 27 juillet, à 5 heures et demie (Salle des Thèses). THESE. Variations de la réaction de Wassermann chez les syphilitiques traités. Jury: MM. Courmont (J.), président; Nicolas, Lannois, Mouriquand. Candidat: M. Charlet. Le samedi 27 juillet, à 6 heures (Salle des Examens, N° 2). THESE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ (Médecine). Etude critique des états dits « pseudo-tumeurs cérébrales ». Jury: MM. Teissier, président; Cade, Paviot, Thévenot. Candidat: M. Mohamed Saleh. Le samedi 27 juillet, à 6 heures (Salle des Thèses).

ÉCOLE ANSTETT 226, Avenue de Saxe, 226 9e Année LYON 9e Année PRÉPARATION 1° Aux divers BACCALURÉATS 2° AUX ÉCOLES NATIONALES d'Agriculture, d'Arts et Métiers d'Architecture 3° AUX ÉCOLES LYONNAISES de Commerce, Centrale, Chimie et Tannerie Dentaire, Vétérinaire 4° Aux Concours de Certaines Administrations (Finances, Contributions, Postes et Télégraphes)

CUMIN & MASSON - LYON TABLEAUX d'Artistes Parisiens HORS CONCOURS aux Salons de Paris EXPOSITION PERMANENTE GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

HYGIA Produits Alimentaires Diététiques FARINE POUR RÉGIME CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES Sous forme de crème et flocons PATES et LÉGUMES DÉCORTIQUÉS spécialement recommandés aux estomacs délicats ALIMENTATION DES ENFANTS et CONVALESCENTS A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Scize, LYON Fabrication Française la plus ancienne et la plus importante. Téléphone 42-10

BANDAGES - ORTHOPÉDIE INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - ARTICLES DE CAOUTCHOUC BAS A VARICES Maison MIGNOT LYON, Place des Jacobins, LYON TÉLÉPHONE: 50.14 SPÉCIALITÉS: Bandages sans ressorts. — Pilotes pneumatiques perfectionnées. — Sangle-corset, modèle déposé. — Bas sans couture, sur mesure. — Sangles et Ceintures, tous modèles sur ordonnances médicales. Remise à MM. les Docteurs et Étudiants

PETITES DOUCHES LYONNAISES Bains par Aspersions 0.30 4 ÉTABLISSEMENTS A LYON 48, rue de la République, 276, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Guira.

En Vente Partout 0.65 l'ouvrage complet Les Torpilleurs DE L'AIR Prodigious Exploits d'un Aviateur Français PAR Louis GASTINE et Léon PERRIN PRÉFACE DE Gabriel VOISIN Ouvrage complet pouvant être lu par tout le monde En vente chez tous les dépositaires du Lyon Républicain

LUMIÈRE - FORGE MOTRICE Sonneries - Téléphones GAUTIER & HUGUES 25, Rue des Passants, 25 LYON Travaux Soignés - Prix Modérés

G^D BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE LYON R. d'Algérie, r. Constantine Place des Terreaux PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43 JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT LITERIE - COUTELLERIE - CHAUSSURES - ARTICLES DE MÉNAGE - BROSSERIE - VANNERIE PORCELAINES - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE ENTRÉE LIBRE - Livraison à domicile - ENTRÉE LIBRE

FABRIQUE DE COURONNES DES GALERIES MORTUAIRES 13 et 15, Rue Paul Chenavard, 13 et 15 LE PLUS GRAND CHOIX LE MEILLEUR MARCHÉ Tout est marqué en chiffres connus MAISON DE CONFIANCE

LA GRANDE MAISON PARIS Succursale LYON Pl. de la République Téléphone 15.62. VÊTEMENTS et TROUSSEAUX COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants. Toujours à l'affût de la Mode.

LA VOITURE DU DOCTEUR EN SERVICE D'ÉTÉ. Les dames n'ont jamais que l'âge qu'elles paraissent. Si l'on a dit qu'on avait l'âge de ses artères, on peut aussi prétendre que la femme porte, marqué sur sa figure, par la fraîcheur de son teint, l'éclat de coloration de sa peau, le nombre de ses années. Les fards ou cosmétiques font disparaître ces signes de jeunesse, ils abîment la peau d'autant que celle-ci n'est pas journalièrement nettoyée, décapée par un bon savon. Le savon Cadum débouche les pores de la peau, équilibre sa circulation, excite ses fonctions. Merveilleux antiseptique, il la protège contre les infections parasitaires ou microbiennes, excellent calmant il empêche les inflammations et fait disparaître les prurits. C'est le savon de toilette des jeunes coquettes et des bébés. — Savon Cadum, 1 fr. le pain, dans toutes pharmacies. SOMMAIRE Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE Du vendredi 5 juillet 1912 1. L'obligation de la fréquentation scolaire (M. Daucourt). 2. Nos Facultés. 3. Agrégation des Facultés de droit. 4. A l'Ecole de Santé militaire. 5. Ecole nationale vétérinaire de Lyon. 6. Les Feuilles de Fourvière. 7. Congrès de la Mission laïque à Lyon. 8. Association des Anciens élèves de Chambéry. 9. Les futurs dentistes. 10. Association générale des étudiants. 11. L'Enseignement ménager en Belgique et en France (A. Tary). 12. La Rome impériale. 13. Le bi-centenaire de J.-J. Rousseau à Lyon. 14. L'Hygiène en France (Dr Caze). 15. Université de Dijon. 16. A travers Lyon. 17. Les Livres. 18. Tableau des Examens. 19. Cercle François Coppée. 20. Un journal quotidien féminin. 21. Variétés. 22. Chronique des Echechs. 23. Echos des Spectacles. 24. Feuilleté du L. U. du vendredi 5 juillet « Les Causes de la mortalité en France » (M. Paul Strauss).



PARTIE N° 35

Défense des deux cavaliers

Blancs M. TCHIGORINE Noirs M. ALAPINE

- 1. P 4 R P 4 R
2. C 3 FD C 3 FD
3. F 4 FD C 3 FR
4. C 5 CR P 4 D
5. P x P C 4 TD
SI C x PD, 6. C x PF - R x C: 7. D 3 FR - R 3 R; 8. C 3 FD - C 2 R; 9. P 4 D - P 3 FD; 10. F 5 CR - P 2 FR; 11. P x C - F x R; 12. R 2 D - T 1 FR; 13. D 4 R - F 4 CR; 14. R 1 C - T 5 FR; 15. D x P - R 2 F; 16. C x C - P x C; 17. F x P - R 1 F; 18. F 3 CD - T x PF; 19. TR 1 FR - T x T; 20. T x T - F 3 F; 21. D 4 R égale.

La défense du C avec le PF est certainement meilleure qu'avec celui de la dame, car si H. P 4 D - D 2 FD; 12. P 4 FR - F x P; 13. C x P - F 5 CR, et les noirs regagnent le P; en voulant le défendre les blancs donneraient prise à l'attaque.

11. D 2 FD Roquent
12. P 4 D Roquent
13. Roquent

Ce coup est aussi bon que P 3 FD
14. P 3 FD F 4 FD
15. P 3 FD F 2 CD

T 1 CD présente plus de chances d'attaques si les blancs répondent 15. C 3 TD; nous recommanderions aux noirs T 1 D afin de pouvoir, si le C blanc se place à 5 C, sacrifier l'échange et obtenir une forte attaque, exemple :

- 14. T 1 CD; 15. C 3 TD - T 1 D; 16. C 5 CD - T x C; 17. F x T - P x P; 18. P x P - F 4 FD. Dans cette position il est difficile de trouver pour les blancs une défense satisfaisante qui conserve l'échange et les pions égaux; à 19. F 3 R, on répond par C 4 D; 20. P x F - C x F; 21. D 1 FD - C x T; 22. F x C - P 3 F; 23. F x F - R 2 T, etc.

15. C 3 TD P 3 TD
16. F 3 R . . .

R 1 T est meilleur.
16. . . . C 4 D
17. D 2 D TD 1 D
18. TD 1 F D 1 CD
19. CD 4 FD C x C

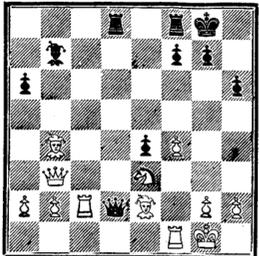
20. C x C
Il valait mieux prendre avec le fou.

21. P x P F 5 CD
22. D 1 D D 2 TD
23. D 3 CD C x F
24. C x C D x P

Il eût été plus fort de prendre avec la tour.

25. T 4 FD D 7 D
Le meilleur, à TR 1 D on répond par F 7 D.

26. T 2 FD D 7 D
Si 26. T x F - D x F; 27. T x F - T 6 D.



Position après le 26° coup des blancs

26. T 6 D
Une jolie combinaison qui cependant n'est pas correcte, car les noirs perdent l'échange.

27. C 4 FD !
Le seul coup juste, si, par exemple, 27. F x T - D x C+; 28. TD 2 FR - F 5 R !

27. C 4 FD !
28. R 1 T F 4 FD
29. C x D T x D

A T 6 R les blancs répondent évidemment par 30. C 4 FD et à T 5 C 30. P 3 TD.

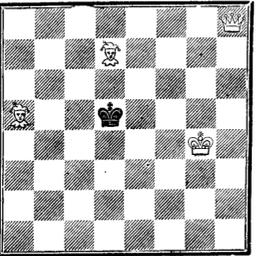
30. C 4 FD
Les blancs ne pouvaient gagner une pièce par 30. T x F à cause de T x P; 31. T 1 R - P 6 R.

31. C 5 TD F 3 CD
32. C x F T 1 CD
33. C 5 FD T 3 FD
34. P 4 CD T 3 FD

Les noirs abandonnent.

PROBLEME N° 35

MAC-ARTHUR NOIRS, 1 pièce



BLANCS, 4 pièces Mat en trois coups

SOLUTION DU PROBLEME N° 33

F 4 R (cinq variantes) Solutions justes. - Mme Miette, MM. H. Callard, Girardot, Moutierde, Brotonnière. EN PASSANT.

NOTA. - Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En Passant, Académie de Billard et d'Echecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

RIGINOPALMINE Laquette à base d'huile de ricin pure désodorisée... Nouveau PURGO-LAXATIF doux, prompt et sûr sans aucune toxicité...

COMMENT APPRECIER UN BON MÉDICAMENT ? - Ce n'est pas tout que de découvrir un médicament dont les indications sont multiples et réelles; il faut encore que ce médicament possède des qualités permettant son emploi à tous les sexes, les âges et ne cause aucun danger pour un organisme déjà affaibli par le fait même de la maladie...

VILLAS HYGIÉNIQUES A BON MARCHÉ endroit le plus sain et le plus salubre près de Lyon, tramway à 0.10. Villas depuis 3.800 francs. Terrains depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité. S'adresser REYNARD BRON-AVIATION

Echos des Spectacles

OLYMPIA MUSIC-HALL. - Tous les soirs, à huit heures, représentation du triomphal succès, « La Revue Jolie », qui possède toutes les qualités pour constituer un incomparable spectacle.

PRINTANIA-CONCERT (établissement Ch. Dupuis, à la Croix-Rouge, direct. art. E. Rasimi). - Ce soir, gala. Spectacle entièrement renouvelé. Dix débuts.

CINEMA PATHE-GROLEE. - Tous les jours, matinée enfantine de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Deux grandes séances à 3 h. 1/2 et à 5 heures. Entrée permanente; soirée de 8 h. 1/2 à 11 heures.

ARTICLES POUR TOUS SPORTS A. TUNMER & Co 13, Rue de la Charité, LYON Patins à roulettes, Football ET SPORTS D'HIVER CATALOGUE GRATUIT ET FRANCO

EAUX MINÉRALES NATURELLES Baux Min. CHASTAGNER, J. CACHAT, R. SALLAVARD DESSAUX 2 et 4, rue des Célestins, LYON SERVICE RAPIDE A DOMICILE

STATIONS THERMALES DESSEVRES PAR LE RESEAU P.-L.-M. : Aix-les-Bains, Besançon (Mouillères), Châtelguyon (Riom), Evian-les-Bains, Fumades-les-Bains (St-Julien-les-Fumades), Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Royat, Thonon-les-Bains, Uriège (Grenoble), Vichy, etc.

CARTES D'EXCURSIONS (1°, 2° et 3° classes. Individuelles ou de famille) dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes. Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre.

BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE. - La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

Les Annonces sont reçues au Bureau du journal, 3, rue Stella.

Le propriétaire-gérant : Paul MALOT. Imp. WALTENER et Co, 3, rue Stella, Lyon.

MANUFACTURE D'ARTICLES DE VOYAGE P. BOSCHETTI LYON - 10, Rue Bellecordière - LYON

DIVORCES Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le premier mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le premier mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le premier mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le premier mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° François PLANTIN, avoué, rue Grenette, n° 11 (Successeur de M° GUILLERMAIN, père et fils).

Divorce Par jugement en date du vingt-neuf mai mil neuf cent douze, rendu entre : Madame Marie JASSERAND, épouse de Monsieur Joseph-Maurice DEROIS, demeurant à Lyon, rue Parmentier, 35, assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon, du vingt-neuf mars mil neuf cent onze, demanderesse, comparant par M° PLANTIN.

Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

Etude de M° L. GAGER, avoué à Lyon, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville. Divorce D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le huit mai mil neuf cent douze, enregistré, expédié et signifié.

UN PROGRÈS REEL Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie; aussi cette forme merveilleuse d'Épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Hygiène doit rester maîtresse dans le traitement des maladies chroniques qui n'ont quelque chose de vraiment spécifique que dans leurs caractères, leurs symptômes, leur évolution.

CHAUSSURES ROUSSON 35, rue Victor-Hugo, 35 LYON FORMES AMÉRICAINES et FRANÇAISES TOUS LES GENRES

ASSUREZ-VOUS CONTRE LES ACCIDENTS A LA Préservatrice LYON 9, Rue de la République

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE SUC SIMON LIQUEUR Select Très Digestive

HIPPOSARCINE ROY Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer.

CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES pour pieds difformes et jambes raccourcies SYSTÈME NOUVEAU pour le DRESSAGE des PIEDS BOTS ET PARALYSIE

Les numéros portant le millésime d'une année précédente sont vendus UN FRANCO.

ANIODOL LE PLUS PUISSANT Antiseptique Désodorisant Sans Mercure, ni Cuivre - Ne tache pas - Ni Toxique, ni Caustique.

MAISON SPÉCIALE DES PRODUITS POUR Régimes Alimentaires Aimé SUTY, Directeur LYON - 8, Rue de la République, 8 - LYON

A. DÉAGE ORTHOPÉDISTE BREVETÉ S.O.D.O. FRANCE et ÉTRANGER POURRISEUR DES HÔPITAUX 16, Rue Bellecordière + LYON

PAPIERS PEINTS SALUBRA-ÉMAIL Spécialités pour installations hygiéniques de Cliniques, Salles d'opérations, etc.

Habillement et Equipement Militaires F. SIBUET 23, Place des Terreaux, 23 SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ